

INTEGRATION ECONOMIQUE DE LA DIASPORA BURKINABE : RELANCE POLITIQUE ET DEFIS OPERATIONNELS

Bassirou ZOMA

Ministère des Affaires Etrangères (Burkina Faso)

Dr en Histoire Contemporaine

bachirzoma@gmail.com

Rihanata SERE

Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

Doctorante, Laboratoire Systèmes Politiques

Economies, Religions et Cultures (SYPERC)

rihanatasere8@gmail.com

Résumé

Au Burkina Faso, l'intégration économique de la diaspora est d'actualité. En 2018, un Forum national de la diaspora burkinabè est organisé à Ouagadougou, la capitale politique du pays. Premier du genre, il se pencha sur le thème suivant : « la contribution de la diaspora au développement socio-économique du Burkina Faso ». Entre autres recommandations, la mise en place d'un dispositif national permettant d'impliquer davantage la diaspora dans les actions de développement du Burkina Faso.

C'est la relance politique de l'intégration économique de la diaspora burkinabè qui, après un temps de doutes, semble être à nouveau entourer de soins. Les politiques passées ont montré leur limite. Les Burkinabè de la diaspora nourrissent beaucoup d'espoir. Pourtant, le pays reste confronter à ses difficultés structurelles. La relance politique ressemble plus à un mirage qu'à une bien vraie réalité. La diaspora se met encore à réfléchir et à se poser de nouvelles questions sur ce qui « coince » et qui empêche d'aller de l'avant.

Analytique et historique, le travail se nourrie de diverses sources d'informations (ouvrages généraux, rapports, sources électroniques). Il se fixe pour objectif de décliner les politiques sectorielles du moment, qualifiées de relance politique. Les attentes sont formulées comme suit : les fondements historiques de la relance politique ainsi que les défis d'ordre pratique.

Mots clés : *Intégration, économie, Burkina Faso, diaspora, main-d'œuvre.*

Abstract

In Burkina Faso, the economic integration of the diaspora is topical. In 2018, a National Forum of the Burkinabè Diaspora is organized in Ouagadougou, the political capital of the country. The first of its kind, it focused on the following topic: "the contribution of the diaspora to the socio-economic

development of Burkina Faso". Among other recommendations, the establishment of a national system to further involve the diaspora in development actions in Burkina Faso.

It is the political revival of the economic integration of the Burkinabè diaspora, which, after a time of doubts, seems to be again surrounded by care. Past policies have shown their limits. The Burkinabè of the diaspora harbor a lot of hope. However, the country continues to face its structural difficulties. The political revival looks more like a mirage than a real reality. The diaspora is still beginning to reflect and ask new questions about what "stuck" and prevent us from moving forward.

Analytical and historical, the work draws on various sources of information (general works, reports, electronic sources). Its objective is to implement the sectoral policies of the moment, qualified as political revival. The expectations are formulated as follows: the historical foundations of the political revival as well as the practical challenges.

Keywords: *Integration, economy, Burkina Faso, diaspora, manpower.*

Introduction

Au Burkina Faso, l'intégration économique de la diaspora fait partie des approches de développement. Il est l'objet de plusieurs initiatives aussi bien au niveau des structures gouvernementales que de la part des partenaires techniques et financiers ainsi que les membres de la diaspora eux-mêmes. En 2018, le Forum national de la diaspora burkinabè jette les bases d'un « nouveau partenariat ». Il invite à la mise en place d'un système de gestion et de suivi, permettant à la diaspora de pouvoir investir et entreprendre. Sauf que dans les faits, l'intégration économique de la diaspora semble souffrir des mesures visant à susciter plus d'engouement. En théorie, les Burkinabè de la diaspora ont tout pour être à l'abri des difficultés. Mais, dans les faits, cela ressemble à une autre histoire. La présente réflexion revient sur la récente histoire du Burkina Faso marquée par une accélération au niveau des politiques publiques visant à donner un nouveau souffle aux investissements et à l'entrepreneuriat de la diaspora. Les éléments d'analyse portent sur la diaspora burkinabè, le renouveau politique et enfin, les contraintes d'ordre divers qui empêchent la mise en œuvre.

1- Diaspora burkinabè : caractéristiques sociodémographiques et professionnelles

Pays d'émigration, le Burkina Faso tire énormément profit de sa diaspora disséminée un peu partout dans le monde. Elle est un

« puissant » levier de développement avec ses caractéristiques et rapports à l'entrepreneuriat au Burkina Faso.

1-1- Caractéristiques sociodémographiques : description et profil

La diaspora burkinabè présente la particularité d'être complexe. Les raisons sont multiples. L'histoire et la recherche de meilleures conditions de vie expliquent en partie un tel état de fait. Dans son ensemble, la diaspora est estimée à douze millions de personnes. Les hommes (72, 9%) sont plus nombreux que les femmes (27, 1%) (PF/CPI, 2020 : 28).

En termes de répartition, elle est disséminée partout dans le monde, en Europe, aux Etats Unis d'Amérique, au Canada, en Asie. Cependant, le plus grand nombre se trouve en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire, un pays côtier voisin accueillant plus de quatre millions de personnes (Bertoncello, 2010 : 572).

Sur le plan professionnel, il est difficile de présenter la situation d'un trait. Elle est fonction des zones et pays d'accueil.

Tableau n°1 : Répartition des immigrants burkinabè en Côte d'Ivoire par secteur d'activité professionnelle

Secteurs d'activité	Taux
Non spécifiés ou mal définis	49, 12
Agriculture et mines	31, 58
Commerce et services	16, 2
Industrie	2, 69
Bâtiment et travaux publics	0, 41
Total	100

Source : (Zongo, 2017 : 8)

En Côte d'Ivoire, les membres de la diaspora sont peu instruits et majoritairement recensés dans les secteurs non spécifiques, l'agriculture et les mines. Par contre, en France, la situation se présente autrement.

Tableau n°2 : Répartition des immigrés burkinabè par catégorie socio-professionnelle en France

(Nomenclature INSEE) recensement 2014	Immigrés burkinabè en France par en %	Population française en %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4	6,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20	18
Professions intermédiaires	20	24,7
Employés	38	28,1
Ouvriers	18	20,8

Source : (FORIM, 2018 : 16)

Contrairement à la Côte d'Ivoire, les membres de la diaspora exercent dans des secteurs d'activités structurés. Avec 38%, les ouvriers arrivent en tête. Ils sont suivis par les catégories de cadres cumulés à 40% à savoir les cadres supérieurs (20%) et moyens (20%). Cela explique en partie, les divergences sur les investissements productifs. Pendant que les uns pensent aux bénéfices après investissements dans une entreprise donnée, d'autres évoquent plutôt, un transfert des compétences à l'effet de produire un changement d'ensemble. La diaspora reste attachée à l'ensemble, à l'esprit d'investissements directs pouvant générer des bénéfices et au transfert des compétences.

1-2- Investissements et entrepreneuriat de la diaspora : traits caractéristiques et esprit d'initiatives

De par son poids et sa diversité, la diaspora burkinabè constitue une opportunité de développement pour le Burkina Faso. Elle est porteuse d'initiatives orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations à la base. En procédant au transfert des fonds, les Burkinabè de l'extérieur accomplissent leurs premiers rêves en matière d'investissement.

Tableau n°3 : Répartition des transferts reçus par secteurs

Destination des fonds reçus	Montants (FCFA)	Part (%)
Consommation courante	9 210 882 416	37,3
Santé	543 269 204	2,2
Education	3 704 108 210	15
Investissement immobilier	6 346 372 067	25,7
Autres investissements	4 025 130 922	16,3
Epargne	370 410 821	1,5
Evènements familiaux	419 798 931	1,7
Autres	74 082 164	0,3
Ensemble	24 694 054 735	100

Source : (MIABE-Granital, 2019 : 16)

De prime à bord, les Burkinabè de l'extérieur s'investissent dans la consommation courante de leurs familles respectives restées au pays (37,3%). Mais, à y examiner de près, ils s'intéressent de plus en plus à l'immobilier et aux autres types d'investissements non spécifiés (42%). Sachant que l'émigration burkinabè est d'origine rurale, bon nombre d'entre eux retournent à la terre.

Outre les investissements « classiques », les Burkinabè de l'extérieur affirment avoir des ambitions plus grandes pour leur pays d'origine. Les secteurs d'activités cités sont : l'import-export, les technologies de l'information et de la communication, l'énergie, le tourisme, l'hôtellerie, les infrastructures... Sur la place du marché national, quelques entreprises créées par des membres de la diaspora font autorité. Entre autres structures :

- ALIOTH Système Energie (assemblage d'équipements solaires connectés) ;
- FASO DIA (Agro-industrie) ;

- FORTH INVESTMENT (intermédiation financière) ;
- DIMAN-NI Organics (agro-industrie) ;
- NEW STAR REPUBLIQUE (intermédiation) ;
- UNLOCKIVISION (habillement et accessoires vestimentaires)
- NEW COLD SYSTEM (froid et conservation) ...(PF/CPI, 2020 : 68)

En juillet 2020, Jules Kadher Kaboré, un jeune Burkinabè vivant aux Etats Unis met au point une plateforme digitale de transfert d'argent. Il choisit de lui donner le nom SANK en référence à Thomas Sankara, ancien président révolutionnaire du Burkina Faso de 1983 à 1987. La société ainsi créée porte le nom de SANK Business ; une véritable prouesse dans un secteur encore dominé par les compagnies de téléphonie mobile (Koba, 2022 : wearetech.africa). L'initiative est salutaire. Mais, faute de moyens financiers et d'accompagnement, l'espoir ainsi suscité semble s'estompé. Le prometteur et ses collaborateurs font l'amer expérience d'une volonté d'investissement au Burkina Faso. Les raisons sont multiples. Toutefois, nous optons pour l'évolution politique de gestion et d'encadrement des migrations. Il ressort qu'une certaine léthargie s'est installée. Au fil des ans, une relance politique s'impose.

2- Relance politique : fondements historiques et réalités contemporaines

Le Burkina Faso amorce une nouvelle phase de développement. Les membres de la diaspora, devenus nombreux et ouverts à toute idée d'investissement et d'entrepreneuriat viennent rappeler le « déficit » en termes de politique de gestion et d'accompagnement. Pourtant, la voie était toute tracée. Elle explique en partie, la situation dans laquelle, les acteurs se sont retrouvés par la suite.

2-1- Fondements historiques : politique en matière d'exportation de la main-d'œuvre

Au lendemain de l'indépendance politique le 05 août 1960, le Burkina Faso change de fusil d'épaule. Il décide de nouer des relations de partenariat avec des pays intéressés par la main-d'œuvre burkinabè. Suivant la chronologie, les événements se déroulent comme suit :

- en 1960, une convention est signée avec la Côte d'Ivoire. Elle « se voulait un cadre légal de protection des migrants, conformément aux dispositions contractuelles liant les deux parties, mais le transfert d'épargne des travailleurs a été suspendu en 1974 pour non-respect de cette clause par la partie ivoirienne ». En 1979, une tentative de relance se solda par un échec. En 1980, les autorités burkinabè instaurent un laisser-passer. Mais, il ne produit pas les effets escomptés (OIT-Compaoré, 2020 : 13) ;
- en 1969, une convention est signée avec le Mali. Elle met l'accent sur la libre circulation des personnes et l'accès aux emplois publics. Cependant, l'opérationnalisation pose problème. Les populations ne trouvent pas non plus d'intérêt en raison des avantages qui y sont offerts, jugés identiques de part et d'autre (OIT-Compaoré, 2020 : 13) ;
- en 1974, le Burkina Faso et le Gabon s'engagent dans une coopération technique en matière de main-d'œuvre. Les intentions sont bonnes. Mais, la mise en œuvre pose problème ; le Burkina Faso et le Gabon éprouvant des difficultés à aplanir leurs divergences. Finalement, sur la base de dénonciation, les deux parties se quittent (Séré, 2014 : 34) ;
- en 2009, dans un contexte international marqué par l'émigration clandestine, le Burkina Faso et la France signent à Ouagadougou, un accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au développement solidaire. Censé entré en vigueur en 2011, il continue d'être objet de nombreuses interrogations ; aucune des deux parties ne pouvant se prononcer sur sa mise en œuvre effective (Drabo, 2020 : 4).

En dehors des accords bilatéraux, des tentatives de gestion et de transfert des compétences de la diaspora burkinabè sont notées. En 2005, le Burkina Faso obtient de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le soutien pour la mise en œuvre du projet Migration internationale pour le développement de l'Afrique (MIDA). En 2008, le bilan n'est pas à la hauteur des attentes. En manque de ressources financières, le Burkina Faso n'arrive pas opérationnaliser le projet, destiné à impliquer les cadres travaillant à l'étranger dans les efforts de développement national.

En l'absence d'une vision claire, le phénomène migratoire a pris de l'ampleur. Le nombre de Burkinabè a considérablement augmenté dans

les différents pays d'accueil. Dans le contexte du Burkina Faso, abstraction faite de la période coloniale, les populations se déplacent pour des raisons économiques. Le « retour sur investissement » est fortement attendu (BCEAO, 2013 : 7). Dans cette forte tendance, il est connu de tous que la diaspora burkinabè contribue à son développement économique. Au-delà des simples transferts d'argent, elle éprouve le besoin de revenir s'installer dans son pays d'origine et mener des activités susceptibles d'avoir un effet d'entraînement. Historiquement, la diaspora burkinabè venant de la Côte d'Ivoire joue les premiers rôles en la matière. Cependant, la donne tend à changer. Les Burkinabè, éparpillés un peu partout dans le monde expriment leur volonté d'investir, d'entreprendre et de mettre leurs expériences au profit du développement du Burkina Faso. Plus que par le passé, la contribution au processus de développement national ainsi que l'intégration économique se posent avec acuité. Le Gouvernement du Burkina Faso, interpellé de part et d'autre, à chaque rencontre ou contact avec les Burkinabè de l'extérieur assure prendre bonne note. Par diverses actions, il s'engage à relancer la question de l'intégration économique des Burkinabè de l'extérieur.

2-2- Relance politique : actions en faveur des Burkinabè de l'extérieur

La question de l'intégration économique de la diaspora burkinabè au sens de la facilitation des transferts de fonds, des investissements productifs et de l'entrepreneuriat a été mainte fois évoquées par les membres de cette diaspora. Le Gouvernement, au nom de l'égalité entre les Burkinabè, renvoie aux politiques et actions de portée générale. Au même titre que les Burkinabè de l'intérieur, les membres de la diaspora sont priés de prendre attaches avec les structures publiques œuvrant dans le domaine de leurs attentes respectives.

Ainsi, pour les questions d'investissements, on évoque les réformes fiscales permettant de faire baisser le taux d'imposition de 30% en 1991 à 27, 5% en 2014 (MIABE-Granital, 2019 : 20). Pour les questions d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes, les ministères en charge de la fonction publique, de la jeunesse et de l'emploi, du commerce ainsi que les finances sont cités.

Au ministère en charge de la fonction publique, l'accès aux emplois de la fonction publique est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions. Il n'existe aucune distinction entre Burkinabè. Il en est de même au ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi où les fonds nationaux de développement et programmes en faveur des jeunes ne font pas dans la discrimination. Dans le cadre de certains investissements et activités commerciales, les ministères en charge du commerce et des finances déclarent réserver les mêmes traitements à l'ensemble des usagers de nationalité burkinabè.

Dans l'absolu, cela ne pose aucun problème. Pourtant, les Burkinabè de l'extérieur, du fait de leur absence et éloignement du pays y voient un problème. Ils évoquent toutes sortes de difficultés et de tracasseries à l'occasion de leur retour au pays. En 2016, le gouvernement donne le ton. Il opère des changements. Une stratégie nationale de la migration couvrant la période 2016-2025 est adoptée. Il s'inscrit dans une vision globale de gestion des migrations internes et externes. Cinq axes sont déclinés. Mais, on retient surtout les trois derniers axes déclinés comme suit : « *optimiser l'impact positif des migrations internationales dans la réduction de la pauvreté* » ; « *réaliser des études et des recherches sur les migrations* » ; « *consolider les bases institutionnelles d'une gestion concertée de la migration* » (OIT-Compaoré, 2020 : 27).

En 2018, le Burkina Faso se dote d'un ministère en charge de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur. Cela arrive pour la première fois dans l'histoire du pays. Les Burkinabè de l'extérieur sont euphoriques. Une Direction générale des Burkinabè de l'extérieur est créée. Elle décline et mène ses activités à travers trois Directions de soutien qui sont : la Direction de la migration et de la réinsertion, la Direction de l'information et de la promotion économique et la Direction de la mobilisation des compétences de la diaspora (MIABE, 2018 : 10). Dans la foulée, en juillet 2018, un forum de la diaspora est organisé à Ouagadougou. Il se penche sur le thème suivant : « la contribution de la diaspora au développement économique du Burkina Faso ». Des recommandations sont faites. L'une des plus urgentes porte sur l'élaboration d'une politique nationale de gestion de la diaspora burkinabè. Par ailleurs, en marge du forum, les membres de la diaspora assistent à la pose de la première pierre de cité de la diaspora à

Gigemtenga (commune rurale de Koubri), à la sortie sud de Ouagadougou.

En novembre 2019, le cabinet d'expert commis à la tâche d'élaboration de la politique nationale de diaspora dépose le document final. Au même moment, la Présidence du Faso commande une étude sur la stratégie de mobilisation et de promotion des investissements de la diaspora. En mai 2020, le rapport diagnostic est fait.

Sur le plan opérationnel, en 2020, le ministère en charge du commerce franchit le pas. Partant des conclusions et recommandations du forum national de la diaspora, il met en place une plateforme en ligne destinée à la diaspora. Dénommé Diaspora Burkina, elle s'intègre dans un dynamique d'ensemble dénommé Programme d'appui à l'entrepreneuriat de la diaspora (PAED). L'objectif visé est de permettre à la diaspora de créer des entreprises en ligne et d'être située en temps réel, sur les opportunités d'investissement au Burkina Faso (Moyouzame, 2020 : agencecofin.com). Au ministère en charge de l'économie et des finances, le Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) se montre beaucoup plus ouvert à tout financement de projet de membres de la diaspora. Au nombre des produits proposés : Burkina Startups destiné aux projets innovants, AgriNova réservé au secteur agro-sylvo-pastoral et Jaal dédiée au secteur agroalimentaire.

Du point de vue politique, la période 2016 à nos jours est une avancée pour la diaspora burkinabè. Elle est l'objet d'une attention particulière et bénéficiaire de plusieurs initiatives. Cependant, l'horizon est loin d'être totalement dégagé. Des difficultés d'ordre structurel et opérationnel sont signalées.

3- Défis opérationnels : faiblesses structurelles et « goût d'inachevé »

Lors du forum national de la diaspora burkinabè tenu en juillet 2018, les participants ont bien voulu attirer l'attention sur les obstacles limitant ou empêchant leur intégration économique. Entre autres difficultés soulevées, les faiblesses structurelles relatives à l'émergence d'un secteur

privé véritable. Aussi, les dernières avancées politiques laissent-elles à désirer.

3-1- Faiblesses structurelles : défis d'émergence d'un secteur privé

L'intégration économique de la diaspora bute sur les faiblesses inhérentes au développement du secteur privé. Depuis des années, l'environnement d'ensemble tarde à se bonifier. « *Petite économie enclavée (...), le Burkina Faso se caractérise par la taille modeste de son économie, avec un produit intérieur brut (PIB) total d'environ 13 milliards de dollars USD (...)* » (BM, 2020 : 7).

De 1995 à 2020, six orientations de l'action gouvernementale ont été notées : lettre d'intention de politique et de développement durable (1995-2005), étude nationale prospective « Burkina 2025 », cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (2000-2010), stratégie de croissance accélérée et de développement durable (2011-2015), plan national de développement économique et social, phase 1 (2016-2020) et phase 2 (2021-2025). Le secteur privé comme moteur de la croissance et du développement a toujours été mentionné. Mais, il ressort que les défis sont nombreux et pourraient être situés à trois niveaux : la gestion macroéconomique, la gouvernance et le climat des affaires, ainsi que l'accès au financement (BM, 2020 : 23-30).

Du reste, la stratégie nationale de gestion de la diaspora burkinabè ainsi que la stratégie de mobilisation et de promotion des investissements de la diaspora du Burkina Faso évoquent les mêmes difficultés. Dans la stratégie nationale de gestion de la diaspora burkinabè, les principales contraintes à l'intégration économique de la diaspora sont regroupées en deux catégories : les contraintes liées au climat des affaires ainsi que les considérations d'ordre politique et social (MIABE-Granital, 2019 : 18). Le climat des affaires est décomposé comme suit : les contraintes liées aux transferts monétaires, à l'accès à l'énergie, à la qualité des transports, au foncier, à la fiscalité, au financement, à l'information, aux mesures d'accompagnement, à la mobilisation et à la valorisation de l'expertise (MIABE-Granital, 2019 : 18-22). Les considérations d'ordre politique et social vont chercher dans la problématique de participation au processus démocratique ainsi que l'insuffisance de l'assistance juridique et de la protection des Burkinabè de l'extérieur.

La stratégie de mobilisation et de promotion des investissements de la diaspora du Burkina Faso perçoit aussi le problème de la même manière. Elle avance les résultats d'une enquête menée auprès de plus de 400 membres de la diaspora burkinabè à travers le monde. « *Selon les résultats de l'enquête, plus de 80% des répondants ont mentionné le problème du financement des entreprises, 36, 4% (...) rencontrent des difficultés dans le suivi de leur entreprise ; environ 27% relèvent des problèmes de fiscalisation et de foncier, notamment les difficultés d'accès aux titres fonciers et des procédures trop longues pour avoir un contrat de bail de location. Aussi, 18% des répondants ont relevé des difficultés de gestion et 18, 2% ont rencontré des difficultés de formalisation de l'entreprise en lien avec les lenteurs administratives* » (PF/CPI, 2020 : 57).

En 2019, le pays régresse au classement du rapport Doing Business de la Banque mondiale. Sur 190 pays évalués, il se classe 151^e ; alors qu'en 2016, il occupait le 143^e rang. « *Les coûts relatifs à la conduite des affaires sont généralement élevés au Burkina Faso. Par exemple, les coûts de création d'une entreprise s'élèvent à 42,5% du revenu par habitant (...) contre 8,1% au Niger. De même il faut compter en moyenne 446 jours pour qu'un contrat soit exécuté (...). Les délais (169 jours) et les coûts (9% du revenu par habitant) pour obtenir une connexion électrique y sont décourageant* » (BM, 2019 : 26). Dans un sens, comme dans l'autre, le Burkina Faso rencontre d'énormes difficultés d'ordre structurel. Du même coup, cela impacte la mise en œuvre des dernières évolutions politiques faisant penser à des projets au « goût d'inachevé ».

3-3- Dernières évolutions politiques : « goût d'inachevé »

Les dernières évolutions politiques ont suscité beaucoup d'espoirs au sein des membres de la diaspora. Cependant, la mise en œuvre sème des doutes. Suivant les projets et actions menées au profit de leurs bénéficiaires, la tendance d'ensemble est à l'interrogation.

La stratégie nationale de la migration, point de départ d'une rupture avec le passé éprouve de la peine à fonctionner. Jusqu'en 2022, les organes de gestion ne fonctionnent pas. Le plan d'action 2016-2017 est resté pratiquement « lettre morte ». Dans son ensemble, la stratégie ressemble à une intention qu'à une volonté réelle de poser et de résoudre les problèmes liés à la migration au Burkina Faso, et par

ricochet, les attentes de la diaspora en matière d'intégration économique.

En 2021, après trois années de fonctionnement, le ministère en charge de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur ne tient pas. Il est mis fin son existence au profit du ministère en charge des Affaires étrangères qui, en réalité récupère à nouveau son dû. Les raisons ne sont pas clairement détaillées, mais il ressort que cela fait suite à la recherche de plus d'efficacité dans l'action gouvernementale. On était au lendemain du scrutin présidentiel de novembre 2020 et à l'occasion de cela, la diaspora burkinabè avait voté pour une première fois dans l'histoire postcoloniale du Burkina Faso. D'aucuns ont laissé entendre que la création du ministère ne poursuivait que la réalisation de cette dernière activité en question. Une fois le vote passé, l'intérêt pour les Burkinabè de la diaspora repassait au second plan.

La stratégie nationale de gestion de la diaspora, élaborée dans le cadre de ce dernier ministère mis en extinction après quelque année de fonctionnement, prend un coup. Le processus devant conduire à son adoption et à sa mise en œuvre semble grippé. Il en est de même pour la stratégie de mobilisation et de promotion des investissements de la diaspora du Burkina Faso, apparemment promise à une « fin sans gloire ».

Il y a comme un parfum de « goût d'inachevé » pour l'ensemble de ces mesures incitatives, même si le Projet d'appui à l'entreprenariat de la diaspora ainsi que les financements de projets dans le cadre du Fonds burkinabè de développement économique et social, laissent entrevoir de lueur d'espoir. La diaspora y trouve difficilement son compte. Elle met en cause, concernant surtout le financement des projets, « (...) *la lenteur dans le traitement des dossiers de financement, le système fiscal appliqué, les problèmes de déblocage, les problèmes liés à l'exportation des produits et à la maturation des projets, les difficultés de remboursement, l'absence de financement complémentaire et le manque de concertation entre startups* » (MEFP-BF, 2019 : finance.gov.bf). En 2020, 22 projets ont été sélectionnés. Six bénéficiaires étaient issus de la diaspora. Ce qui est très faible par rapport aux attentes mainte fois exprimées.

Outre les orientations politiques et opérationnel, le pays reste en proie à de graves attaques terroristes depuis 2016. Le climat sécuritaire s'est progressivement détérioré. La classe politique ne parvient pas à parler d'une seule voix. A cela, s'ajoute la crise sanitaire liée à la COVID-19. En janvier 2022, Roch Marc Christian Kaboré, président réélu pour un deuxième mandat de cinq ans pour compter de 2021 est déposé par un groupe de militaires au motif que la nation est en danger. Le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration est proclamé. Le Lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba prend les rênes du pouvoir d'Etat. L'histoire bégaye à nouveau. Tout comme les Burkinabè de l'intérieur, la diaspora scrute l'horizon à nouveau.

L'histoire économique du Burkina Faso est marquée par une recherche permanente d'interaction entre migration et développement. Au lendemain de l'indépendance politique, les réflexions aboutissent à situations négociées avec les États tiers, censés être des partenaires fiables en matière d'exportation de main-d'œuvre. Mais, très vite, ce qui était perçu comme un « partenariat gagnant-gagnant » tourne à la désillusion. Les Burkinabè continuent de rallier des pays d'accueil. L'Etat n'y arrive pas. De nos jours, la situation se pose en terme d'intégration économique vue sous plusieurs angles. Les politiques publiques tentent de colmater les brèches. Mais, le mal semble profond. Les Burkinabè de la diaspora éprouvent encore de la peine à investir et entreprendre. Les réflexions sont loin d'être bouclées. Une des pistes seraient le ciblage des acteurs mis en relation avec les besoins réels du pays.

Références bibliographiques

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, (2013), *Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants au Burkina Faso. Rapport final*, Dakar, 48 p.

Banque mondiale, (2019), *Créer des marchés au Burkina Faso. Développer et mobiliser le secteur privé pour renforcer la résilience économique du Burkina Faso. Diagnostic du secteur privé*, Pennsylvanie, IFC, 94 p.

Brigitte Bertoncetto, (2010), « Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou » in *Annale de géographie*, 2010/5 (n°675), Paris, Armand Colin, pp.560-583

Drabo Abdoul Wabou, (2020), *La gestion des flux migratoires et du développement solidaire entre la France et le Burkina Faso*, mémoire de fin de formation, INHEI-Burkina Faso, 96 p.

Forum des Organisations de Solidarité Internationale, (2018), *Comprendre et promouvoir la contribution de la diaspora dans le développement du Burkina Faso : étude de cas sur les organisations diasporiques en France, Italie et Côte d'Ivoire et leur rôle dans la création et la consolidation d'emploi*, 43 p.

Présidence du Faso/Conseil Présidentiel pour l'Investissement-**GEXXCO-Engineers&Experts**, (2020), *Stratégie de mobilisation et de promotion des investissements de la diaspora du Burkina Faso. Rapport diagnostic*, Ouagadougou, 153 p.

Organisation Internationale du Travail-Compaoré Camille, (2020), *Etude pays. Potentiel de partenariats pour les compétences et la migration au Burkina Faso*, Genève, 70 p.

Melchior Koba, (2022), « Au Burkina Faso Jules Kadher Kaboré propose une alternative locale au Mobile Money » in *wearetech.africa* du 29 juillet 2022, consulté le 12 septembre 2022

Moyouzame Aïsha, (2020), « Burkina Faso, création d'une plateforme de soutien à l'entrepreneuriat local et destinée à la diaspora » in *agenceecofin.com* du 30 octobre 2020, consulté le 26 juin 2022

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective-Burkina Faso, « Compte rendu de rencontre entre la Direction générale du FBDES et les bénéficiaires du des financements du projet « Burkina startups » » in *finance.gov.bf* du 09 décembre 2019, consulté le 31 mai 2020

Ministère de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur, (2018), *Décret n°2018- 1162/PRES/PM/MLABE portant organisation du Ministère de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur*, 19 p.

Séré Rihanata, (2014), *L'émigration des Burkinabè vers le Gabon : de la concertation à la clandestinité*, mémoire de maîtrise, Département d'Histoire et Archéologie, UFR/SH, Université de Ouagadougou, 148 p.

Zongo Mahamadou, (2017), *La contribution de la diaspora burkinabè de Côte d'Ivoire au développement socioéconomique du Burkina Faso. Etat des lieux et propositions d'actions*, Abidjan, souche administrative, 39 p.